

# Procédure file

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	<a href="#">2023/2968(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Conditions pour la classification, sans essais, des lambris et revêtements muraux extérieurs en bois massif en ce qui concerne leur réaction au feu		
Complétant <a href="#">2008/0098(COD)</a>		
Sujet		
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité		
3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<span>IMCO</span> <a href="#">Marché intérieur et protection des consommateurs</a>		

Evénements clés			
10/11/2023	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2023)07486</a>	
10/11/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
22/11/2023	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
21/02/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2968(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	IMCO/9/13644

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2023)07486</a>	10/11/2023	EC
Document annexé à la procédure		C(2024)1077	26/02/2024	EC